



Profitez des appels et SMS illimités ce week-end

Tapez vite 887*1*7# ou 887*6*7#

Tous vos appels et SMS à 0F vers TOGO TELECOM du samedi au dimanche.

WEEK-END K'DO

Coût du SMS : 500F

Offre réservée aux clients illico

Infos : 112

RDV la semaine prochaine pour d'autres surprises !

N°674

du 17
JANVIER
2014



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

Editorial

Par Koffi SOUZA

LE CHOMAGE DES JEUNES MENACE LA STABILITE DE L'AFRIQUE

Les jeunes Africains sans emploi sont "une menace pour la stabilité" du continent, ont estimé le 13 janvier à Dakar les intervenants à une rencontre organisée par les Nations unies et le réseau des jeunes leaders d'Afrique et de la diaspora.

La jeunesse africaine forme plus de 40% de la population active du continent. Le taux global du chômage en Afrique de l'Ouest dépasse 30%. Selon l'ONU, l'Afrique compte 200 millions d'habitants âgés de 15 à 24 ans. 70% de cette population - la plus jeune au monde - a moins de 30 ans et le taux de chômage des jeunes est le double de celui des adultes.

"Sur 75 millions de jeunes chômeurs dans le monde, 38 millions sont en Afrique, soit un taux moyen de 10,3% sur le continent", a indiqué Dramane Haïdara, directeur adjoint de l'Organisation internationale du travail (OIT) au Sénégal.

Ces jeunes Africains chômeurs sont âgés de 18 à 35 ans, a précisé M. Haïdara.

Ce chômage des jeunes met en péril la stabilité des pays africains. Les jeunes chômeurs aigris se laissent facilement embrigader dans les réseaux terroristes et les trafics en tous genres. Ils peuvent être manipulés par les contestataires les plus violents.

C'est pourquoi Mme Aminata Touré, la chef du gouvernement du Sénégal, qui a présidé la cérémonie d'ouverture de la rencontre, a estimé que "le moment est venu" de "faire des jeunes l'avenir du continent. Ça doit être la priorité des priorités".

P.3 Par un atelier de concertation ce vendredi à Lomé

ITIE-Togo expose son plan d'actions 2014-2016 pour une implication des partenaires

P.4 Progrès dans la gestion des finances publiques

L'UE décaisse un nouvel appui budgétaire de 9 milliards Cfa pour le Togo



Séléagodji Ahoomey-Zunu, Président du Conseil national de supervision de l'ITIE-Togo

P.4 Mise en œuvre du Corridor de développement du Togo
L'Etat cède l'entièreté de ses parts de COM PEL à Togo Invest Corp. S.A

P.3 Dans la foulée de la nomination de son Commissaire général
Le Gouvernement lance le recrutement pour 20 postes de responsabilité à l'OTR

* La date limite des dépôts fixée au 31 janvier 2014.

P.4 A l'endroit des populations nécessiteuses
L'Autorité promet la non-répétition de la rupture des poches de sang

paie pour moi de moov

Quand j'appelle mon chéri, c'est lui qui paie.

je tape : *112* numéro de l'abonné#

www.moov.tg

Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

moov no limit

groupe etisalat

PA-LUNION

www.pa-lunion.com

.COM

BA'AL: VOICI NOS PARTENAIRES !

Partenaire
TOGO TELECOM

Baal
Programme de fidélisation

Vous n'êtes pas encore au courant? Heureusement ce n'est pas trop tard. Tous les clients de TOGO TELECOM bénéficient de réduction sur chaque achat chez les partenaires de l'entreprise. A condition d'avoir la carte de fidélité bien sûr!

DES PARTENAIRES DE CHOIX

Voici les partenaires chez qui vous bénéficiez de réduction sur achat grâce à votre carte de fidélité BA'AL. Sur présents sur toute l'étendue du territoire et leur liste n'est pas exhaustive.

LES HÔTELS

Hôtel Concorde et Annexes
(Tel. 26 60 19 00)
Hôtel Kara (26 60 05 16)

SANTE-MDECINE

Clinic de l'Aéroport
(22269012)
Clinic Tout est Grâce
(24458352)
Kristal Optique
(22229696)

GASTRONOMIE

Restaurant La Casa
(22359910)

Fast Food Intimité

Fil Ô Parc (restaurant)
22 25 08 30

DIVERTISSEMENT

907 Club VIP
ALEA Night club
Centre Aéré **CERFER**
Fil Ô Parc (Piscine-espace jeux)

ESTHETIQUE ET VESTIMENTAIRE

Salon Beauty Case
(22421170)

MEGUIDO (Prêt-à-porter)
(22361478)

CONSTRUCTION

CCT Bâtiment
(22215763)
Ets KALAMPAI et Fils
(24458169)

ENTRETIEN AUTOMOBILE

HAMADA_M5 Pièces détachées (22209144)
REMAR-TOGO (Car Wash Auto & moto)
23205927



UNE SEULE CONDITION

Le secret réside dans les cartes de fidélité. Depuis décembre 2013, elles sont disponibles dans tous les espace TOGO TELECOM. Non seulement il suffit d'en faire la demande, mais tous les clients sans exception peuvent l'avoir. Vous avez un illico? Vous êtes déjà client. Demandez votre carte et allez chez un de ces partenaires. Sur place, vous envoyez un SMS au numéro 4545 de TOGO TELECOM. Le

partenaire reçoit instantanément une confirmation et vous êtes servis.

DEMANDEZ VOTRE CARTE! APPELEZ LE 112 !

Dans la foulée de la nomination de son Commissaire général Le Gouvernement lance le recrutement pour 20 postes de responsabilité à l'OTR

* La date limite des dépôts fixée au 31 janvier 2014.

Late Pater

Les choses vont désormais vite. Le ministre de l'Economie et des finances, Adji Otèth Ayassor, l'avait dit aux députés en fin décembre 2013, au moment de l'étude du budget général 2014 pour lequel la mobilisation des ressources internes, attendue à la hausse, est fondée sur la mise en place de l'Office togolais des recettes (OTR).

«La mise en place de l'OTR est en sa phase finale. Le processus a été long en raison des dispositions prises pour le conduire avec transparence et garantir le succès de la réforme. Actuellement, le Commissaire général est recruté, et il reste sa nomination par décret. Le recrutement des trois Commissaires, à savoir celui des Douanes, des Impôts et des Services généraux est également en cours. L'étape suivante sera consacrée au recrutement des directeurs centraux. Le redéploiement du personnel des deux régies financières marquera la fin du processus. Le profil des postes a été déjà élaboré par le Cabinet recruté à cet effet pour les différentes directions. Le plan de redéploiement est également prêt». C'est chose faite pour le poste de Commissaire général depuis le conseil des ministres du 15 janvier 2014 : par décret, Monsieur Henry BYAKAPERI KANYESIIME, de nationalité canadienne, recruté après un appel à candidatures, est nommé Commissaire général de l'Office togolais des recettes. Selon les textes, l'OTR est placé sous la direction de ce Commissaire général pour un mandat de quatre ans, renouvelable une seule fois sur la base du contrat de performance. Les fonctions de Commissaire général sont incompatibles avec tout autre emploi, toute activité commerciale ou lucrative, durant son contrat avec l'Office.

Et, dans la foulée, le ministre Ayassor lance un avis d'appel à candidatures pour le recrutement des agents aux vingt (20) postes de responsabilité ci-après : cinq (5) directions d'appui rattachées au Commissaire Général (Direction du Bureau Anti-corruption ; Direction de l'Audit interne et de l'Assurance Qualité ; Direction de la Communication et des Services aux Usagers ; Direction des Etudes et de la Planification Stratégique ; Direction des Finances) ; deux (2) services du Bureau Exécutif du Commissaire Général (Assistant Administratif ; Secrétaire de Direction) ; quatre (4) directions rattachées au Commissaire des Douanes (Direction des Opérations douanières du Golfe ; Direction des Opérations douanières régionales ; Direction de Renseignement et de Lutte contre la Fraude ; Direction des Etudes et de la Législation) ; six (6) directions rattachées au Commissaire des Impôts (Direction des Grandes Entreprises ;



Adji Otèth Ayassor, Ministre de l'Economie et des Finances

Directions des Moyennes Entreprises ; Direction du Contentieux et de la Législation ; Direction du Contrôle fiscal ; Direction du Centre des Impôts de Lomé ; Direction Régionale des Impôts) ; trois (3) directions rattachées au Commissaire des Services Généraux (Direction de l'Informatique ; Direction des Ressources Humaines et de la Formation Professionnelle ; Direction de l'Administration et de la Logistique).

Dans les détails, le Directeur du Bureau Anti-corruption planifie, gère et supervise l'ensemble des activités de prévention et d'investigations sur la corruption au sein de l'Office. Le Directeur de l'Audit Interne et Assurance Qualité supervise l'ensemble des activités de l'Office. Il devra rassurer le Conseil d'Administration et le Comité de Direction sur le fonctionnement efficace et efficient des opérations de l'OTR. Quant au Directeur des Etudes et de la Planification Stratégique, il aura la responsabilité d'établir des plans stratégiques et opérationnels, d'organiser et de produire des statistiques. Il mènera également des études sur la Politique fiscale au sein de l'Office. Le Directeur des Finances planifie, coordonne et s'assure que la gestion financière et comptable de l'OTR est efficace et efficiente. Le Directeur de la Communication et des Services aux Usagers sera chargé de la planification, coordination de toutes les activités de la direction, de la mise en place de stratégies de communication et de s'assurer que les usagers reçoivent un service équitable et de qualité au sein de l'Office. L'Assistant Administratif/ Exécutif sera chargé d'assurer la coordination de toutes les activités du Bureau du Commissaire Général, de contribuer à la formulation des politiques de l'Office. Il devra, en outre, maintenir le lien entre le Bureau du Commissaire et les trois Commissariats, les Directions de l'OTR ainsi qu'avec les autres parties prenantes et le public. Le ou la Secrétaire de Direction aura à gérer les correspondances (réception, enregistrement et expédition) et la communication téléphonique. Il ou elle effectuera le suivi des correspondances expédiées. Il ou elle assurera l'accueil des visiteurs, l'organisation des rendez-vous et la

préparation des réunions du Commissaire Général. Le Directeur des Opérations Douanières du Golfe sera chargé de gérer les opérations quotidiennes d'évaluation et de collecte des recettes dues à l'État dans la Commune de Lomé et de ses environs. Cette collecte devra se faire d'une manière professionnelle, transparente, juste et honnête. Le Directeur des Opérations Douanières Régionales sera chargé de gérer les opérations quotidiennes d'évaluation et de collecte des recettes dues à l'État de toutes les régions du territoire national de manière professionnelle, transparente, juste et honnête. Le Directeur de Renseignement et de Lutte contre la Fraude sera chargé de conduire les enquêtes concernant notamment la fraude douanière, les stupéfiants, le blanchiment de capitaux. Il sera également chargé de procéder à l'analyse des risques. Le Directeur des Etudes et de la Législation sera chargé de l'application de la réglementation en matière des douanes et du suivi des procédures juridiques du Commissariat des Douanes. Il assurera l'application stricte du Code Togolais des Douanes, de la loi tarifaire de l'UEMOA, des régimes économiques, des valeurs et des règles d'origine. Il sera également chargé de la conduite des études et des recherches sur la politique et les pratiques douanières internationales.

Sous la supervision du Commissaire des Services Généraux, le Directeur de l'Informatique sera responsable de la planification, la coordination, la supervision et de l'identification ainsi que du développement des solutions informatiques de l'OTR. Il aura également en charge la conception, l'installation et la maintenance de systèmes informatiques. Il devra fournir des produits informatiques novateurs et des services visant à faciliter le travail de toutes les directions et services de l'OTR. Pour sa part, le Directeur en charge des Ressources Humaines sera responsable de la planification, la coordination, la supervision et du développement de la politique et des procédures stratégiques de gestion des ressources humaines.

Il sera également chargé de la formation du personnel de l'OTR et de conduire toutes les procédures de prestations intellectuelles, de services ainsi que de l'acquisition des biens et équipements de l'OTR. Le Directeur de l'Administration et de la Logistique sera responsable de l'administration générale de l'OTR. Il sera également chargé de gérer les fournitures, les consommables et l'entretien des ressources physiques et immobilières de l'OTR de manière efficace et rentable.

Bon à savoir : la date limite de dépôt de toutes les candidatures est fixée au 31 janvier 2014. Reste à connaître dans les jours à venir les noms des Commissaires des Douanes, des Impôts et des Services généraux. L'appel étant déjà bouclé. Il faudra donc aller vite et accrocher le premier objectif annuel, celui de porter les recettes propres de l'Etat à 567,7 milliards de francs Cfa, en hausse de 36,8% par rapport à 2013, sur les 832,7 milliards de francs Cfa du budget général. Il est attendu 331,1 milliards de francs Cfa du Commissariat des Douanes (en accroissement de 61,4% par rapport à 2013) et 185,3 milliards de francs Cfa du Commissariat des Impôts (en hausse de 16,7% par rapport à 2013).

Par un atelier de concertation ce vendredi à Lomé ITIE-Togo expose son plan d'actions 2014-2016 pour une implication des partenaires

A moins d'un revirement de dernière minute, cela devra marquer la première apparition publique du Premier ministre, Séléagodji Ahoomey-Zunu, après plus de deux mois entre l'opération d'une péritonite, suite à une appendicite non-découverte à temps, et la convalescence. Le locataire de la Primature est aussi le Président du Conseil national de supervision de l'ITIE-Togo. Selon le Secrétariat technique de l'ITIE-Togo, il va donc présider l'atelier de concertation des partenaires techniques organisé par la Banque mondiale et le Gouvernement togolais. De quoi marquer la reconnaissance du pays à l'effort d'accompagnement des partenaires jusqu'à l'admission comme «pays conforme» de l'Initiative pour la Transparence dans l'Industrie Extractive (ITIE) le 22 mai 2013 à Sydney. Et, du coup, en appeler encore à leur implication, en termes d'appui financier et technique, pour bien répondre à la phase de conformité. Le Togo voulant mieux réussir, dit-on.

Après Sydney, il a été établi un plan d'actions prioritaires 2014-2016 basé sur la Norme ITIE, et intégrant des dispositions nécessaires pour l'amélioration et la pérennisation des principes de la transparence et de

VERBATIM Par Eric J.

Une obsession de plus

Pour assister aux activités politiques intenses au Togo, il faut attendre les périodes électorales. Les accrochages politiques ne sont donc légions que lorsque les voix des électeurs sont sollicitées. Avant cela, les politiques togolais sont au grand repos. Ils n'ont pas de sujets de débat ou de propositions concrètes à faire au peuple. De nouveau, à un an des élections présidentielles, ils rentrent un à un dans l'arène politique. Et le sujet est tout trouvé : les élections locales.

Dans son discours de présentation de vœux à la Nation, le Chef de l'Etat annonçait les couleurs des élections locales. «Naturellement, dans l'agenda politique national, les élections locales et la décentralisation font partie des défis majeurs que nous devons relever.» a dit Faure Gnassingbé dans son discours de vœux. La seule précision qu'il a apportée à cette volonté de «tout mettre en œuvre pour asseoir la démocratie de proximité sur une base pérenne» est «nous devons toutefois avancer de manière prudente mais résolue.» Le débat est alors ouvert.

L'Alliance nationale du changement, Anc, par la voix de son secrétaire national à la communication, s'est dite choquée de noter que «le Chef de l'Etat, dans son message, n'ait pas accordé une place plus importante aux élections locales et aux réformes institutionnelles, constitutionnelles et électorales.» Pour ce parti, «les délégations spéciales ont montré partout, leur limite. Elles constituent un frein au développement et à l'épanouissement des collectivités locales.» C'est pourquoi, l'Anc exige l'organisation «dans les tout prochains mois, les élections locales et préparer dans la sérénité, la présidentielle de 2015.»

Même son de cloche au niveau du Comité d'action pour le renouveau, Car. Son président, Me Paul Apévon, est allé très loin dans ses exigences. «Ce que nous n'avons pas pu faire en 2013, nous devons le faire en 2014. Nous devons mettre les populations à contribution, même les pousser à la révolte pour avoir ces élections locales en 2014. Il faut absolument y croire parce que c'est nous insulter que de continuer à tourner en rond comme cela. Le problème de ces locales se pose il y a plusieurs années» a-t-il menacé.

Dans la même obsession, le coordonnateur du Collectif Sauvons le Togo, donne carrément un délai «Et donc, nous estimons que cette année, il faut aller à des élections locales dans les six mois qui viennent.»

Contrairement à eux tous et contre toute attente, le président du Parti du Renouveau et de la Rédemption, PRR, Nicolas Lawson, appelle plutôt à donner la chance aux Togolais de manger trois fois par jour. «Même si les locales sont importantes, il n'y a pas lieu d'en faire une priorité alors que des gens crèvent dans une pauvreté absolue.» a-t-il déclaré. Plus est, il ajoute : «Et une commune et une préfecture ont la capacité de créer des activités génératrices de richesses et d'emplois. C'est de ça nous devons parler d'abord, avant de parler du reste.» Question de demander comment les élus locaux pourront trouver des moyens pour mieux gérer leurs localités.

En réalité, personne n'arrive jusqu' alors à présenter la quintessence de ces élections locales dont on parle tant. L'obsession est le scrutin présidentiel de 2015 que l'on pense pouvoir gagner quand on a des maires partout. Une obsession de plus !



Séléagodji Ahoomey-Zunu, Président du Conseil national de supervision de l'ITIE-Togo

la responsabilité dans la gouvernance des flux de revenus de l'Etat. Il est présenté ce vendredi. Un clin d'œil au plan d'actions permet de découvrir le projet de construction du siège de l'ITIE-Togo baptisé «Maison de la Transparence et de la Redevabilité», des voyages d'étude et d'impregnation auprès des pays tiers en avance dans la mise en œuvre de l'ITIE, en impliquant la société civile, la réalisation de la journée «Portes ouvertes» sur la transparence et la responsabilité, et du «Débat national» sur la mise en œuvre de la norme ITIE, l'élaboration et la dissémination des 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} rapports ITIE, traduits en Ewé et en Kabyè, etc. Le plan ne vaut pas moins de 3.487.000 dollars US.

En rappel, le Togo a entamé son processus de l'ITIE le 25 juin 2009. Sa mise en œuvre effective a démarré le 19 octobre 2010, date à laquelle le Togo a été déclaré pays candidat de l'ITIE par le Conseil d'administration. Durant les trente mois de statut de pays candidat, il a publié deux rapports de réconciliation des paiements et des recettes, au format ITIE, en respectant les échéances convenues. Portant respectivement sur les données de 2010 et de 2011, le premier rapport a été publié le 30 mars 2012 et le deuxième le 22 février 2013. En janvier 2013, le Gouvernement a recruté le validateur pour évaluer la conformité de la mise en œuvre du processus du Togo à la norme ITIE. Le rapport de validation, à la suite des commentaires apportés par le Comité de validation, a été déposé au Secrétariat international le 18 avril 2013, date butoir convenue par le Conseil d'administration. Le processus est mis en œuvre par le Conseil National de Supervision, le Comité de Pilotage et le Secrétariat Technique. Afin d'amener le citoyen à contribuer librement à la qualité et à la crédibilité du processus au Togo, le débat national a eu lieu le 18 avril 2013.

Progrès dans la gestion des finances publiques

L'UE décaisse un nouvel appui budgétaire de 9 milliards Cfa pour le Togo

Jean Afolabi

Le 09 décembre dernier, l'Union européenne notifiât aux autorités togolaises le décaissement d'une aide budgétaire d'un montant de 13,65 millions d'euros, soit près de 9 milliards de francs Cfa, à la suite d'analyse des progrès dans la gestion des finances publiques. La cérémonie y relative a été reportée au dernier mercredi. Elle devait connaître la présence de médias nationaux et internationaux et la participation des membres du gouvernement dont le ministre de l'Economie et des finances, de son collègue de la Planification, du développement et de l'aménagement du territoire, des parlementaires de la commission de Finances à l'Assemblée nationale et du Chef de Délégation de l'Union européenne au Togo.

La décision de décaissement atteste l'engagement de l'Union européenne pour la bonne gouvernance, le redressement économique et le progrès social inclusif, indique l'Union européenne



Nicolás Berlanga-Martínez, Ambassadeur de l'UE au Togo

dans un communiqué du lundi 13 janvier 2014. Cet engagement aux côtés du gouvernement togolais a abouti au décaissement de fonds pour alimenter le trésor public de l'Etat, ajoute le texte.

D'après l'institution européenne, l'appui budgétaire est une modalité novatrice d'octroi de l'aide qui, en s'alignant sur les propres politiques et priorités des pays bénéficiaires, appuie directement les réformes économiques et sociales par décaissement de fonds en soutien aux budgets nationaux. L'aide budgétaire se base toujours sur

l'évaluation des performances et sur le renforcement des capacités du pays partenaire. A cet effet, ce dernier doit remplir certains critères d'éligibilité avant et durant le programme et respecter certaines conditions avant que les paiements ne soient effectifs. Ce principe nécessite des systèmes nationaux de bonne qualité pour collecter les informations, fournir des statistiques, et garantir une gestion financière publique centrée sur les résultats avec transparence et facilitant l'accès du public aux informations.

A l'endroit des populations nécessiteuses

L'Autorité promet la non-répétition de la rupture des poches de sang

La crise aura frappé de pleins fouets ceux qui ont eu le malheur d'avoir besoin des poches de sang au mauvais moment. Les familles étaient condamnées à se battre sur le deuxième centre national de transfusion sanguine situé à Sokodé ou sur le Ghana voisin pour sauver

détresse des populations et le débat que cette pénurie suscite, le Directeur de cabinet du Premier ministre, Simféitchéou Pré, a-t-il jugé bon d'apporter des précisions sur une radio privée de la place. D'entrée, il rassure que la pénurie ne se reproduira plus dans la

dysfonctionnement administratif qui a retardé la bonne solution au bon moment. Un courrier ayant pris soin de devancer les choses dès novembre 2013 pour demander au ministère de l'Economie et des finances de «mettre à la disposition des deux centres un crédit spécial de 150 millions de francs Cfa». A noter que, sur cette bagatelle, 100 millions de francs Cfa doivent aller au centre national de transfusion sanguine de Lomé pour permettre de produire 3.398 poches de sang, et 50 millions de francs Cfa au centre régional de transfusion sanguine de Sokodé pour produire 1.700 poches de sang.

En rappel, le coût de production d'une poche de sang est de 29.420 francs Cfa. D'où l'intervention de l'Etat qui ramène finalement le prix de cession de la poche de sang à 6.000 francs Cfa.



Simféitchéou Pré, Directeur de Cabinet du Premier ministre

leurs malades. Et en la circonstance, les regards sont naturellement tournés vers le ministère de la Santé, provisoirement rattachée à la Primature, pour combattre l'origine de la pénurie. Aussi, devant la

mesure où le budget général 2014 a bien pris en compte la subvention conséquente que l'Etat doit apporter pour éviter la fâcheuse rupture.

Qu'à cela ne tienne, d'aucuns pourraient y voir un

Besoins de liquidités bancaires

Les banques togolaises s'adjugent 90 milliards Cfa cette semaine

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 14 janvier 2014, à une injection de liquidités d'un montant de 1 096,355 milliards de francs Cfa. L'opération arrive à échéance le mardi 20 janvier prochain. Elle a enregistré la participation de quarante-huit établissements de crédit provenant des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa). Le taux marginal et le taux moyen pondéré

sont ressortis respectivement à 2,5075% et 2,5705%.

D'après la Banque centrale, les établissements de crédit du Togo s'adjugent le montant de 90,190 milliards de francs. Mais ils sont loin derrière les banques de la Côte d'Ivoire avec 253,200 milliards. Celles-ci sont suivies par les établissements du Burkina Faso et du Bénin avec respectivement 221,630 milliards et 181,300 milliards. Les banques sénégalaises s'adjugent 149,648 milliards, et celles

du Mali 137,900 milliards. Le Niger et la Guinée-Bissau bouclent les adjudications avec 48,487 milliards et 14,000 milliards.

Au cours du mois de novembre 2013, la moyenne des soumissions hebdomadaires, sur le marché des adjudications, est passée de 740,7 milliards en octobre 2013 à 836,7 milliards, soit une hausse de 96,0 milliards. Le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire est ressorti, en moyenne mensuelle, quasiment stable à 2,54%.

Mise en œuvre du Corridor de développement du Togo

L'Etat cède l'entière part de ses parts de COMPEL à Togo Invest Corp. S.A

Comme convenu à la création, par décret le 14 novembre 2012, de la holding Togo Invest Corporation S.A., l'Etat vient de lui céder ses 40 pour cent du Complexe pétrolier de Lomé (Compel). D'après un décret pris mercredi en conseil des ministres, il «est transféré à titre de fonds de dotation la participation de 40% détenue par l'Etat dans le Complexe pétrolier de Lomé (COMPEL), société anonyme d'économie mixte au capital de 600 millions de francs Cfa, dont le siège est sis à Lomé Zone portuaire, à la Holding d'Etat TOGO INVEST, société anonyme au capital de 20 milliards de francs Cfa dont le siège est sis à Lomé, Avenue Duisburg 43.QAD, B.P : 7633». Les modalités et conditions dudit transfert seront définies dans l'acte de cession par le ministre de l'Economie et des finances.

Togo Invest a été créée dans le but notamment de permettre la réalisation du projet du Corridor de développement du Togo (Cdt) qui a pour points d'ancrage, entre autres, la valorisation du port en eau profonde de Lomé et la construction d'une ligne de chemin de fer moderne reliant Lomé et Cinkassé. A sa création, l'Etat avait convenu

également d'effectuer des apports en nature provenant de son patrimoine. Ces apports seront notamment constitués des redevances minières de l'Etat, d'hôtels, du foncier, du Port autonome de Lomé, des actions détenues par l'Etat dans des sociétés telles que COMPEL. La consolidation du bilan de Togo Invest par lesdits actifs en nature, conjuguée à l'observance des règles de bonne gestion, devrait conférer à la holdig d'Etat un poids financier certain et une crédibilité vis-à-vis des tiers, affirme-t-on officiellement.

La Holding est régie par l'Acte uniforme de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada) relatif aux droits des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique. Elle a pour mission la prise de participation, la création d'entreprises, la mise en place et/ou la mise en œuvre de projets d'investissement, la mise en place de garanties en vue de permettre au gouvernement de réaliser ses objectifs en matière de développement économique. Elle jouit de tous les attributs de gouvernance et de gestion privée

et est autorisée à nouer des partenariats public-privé (PPP).

Sur le Corridor de développement, le gouvernement place l'ambition de permettre au Togo de porter le taux d'investissement total à plus de 30% du Produit intérieur brut (Pib) contre 24,7% pour la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (Scape). Et de connaître un taux de croissance à deux chiffres sur plusieurs années, de manière à accélérer le recul du taux de pauvreté, de chômage et de sous-emploi dans le pays.

En rappel, COMPEL est une société anonyme au capital de 600 millions de francs divisé en 2 400 actions. Elle est constituée par la société Shell International qui détient 60% du capital et par l'Etat togolais qui en détient 40%. Elle a pour objet notamment la création, l'acquisition, la prise à bail, la mise en location et l'exploitation en République togolaise de tout complexe pétrolier. Elle a en outre vocation pour l'importation, le stockage, le commerce, l'importation d'hydrocarbures au Togo ainsi que dans tous les autres pays.

Utilisation du paiement électronique en Afrique subsaharienne

Ecobank autorisée par MasterCard dans ses filiales

Ecobank Transnational Inc. («Ecobank») et MasterCard ont annoncé mardi 14 janvier un accord de licence multi-pays qui donnera accès à des solutions de paiement de MasterCard pour les clients d'Ecobank dans 23 autres pays africains. L'accord est l'aboutissement d'un protocole d'accord signé en novembre 2011. Les filiales d'Ecobank dans 28 pays en Afrique subsaharienne sont maintenant autorisées à émettre et accepter les cartes de débit, de crédit ainsi que les cartes prépayées MasterCard, indique un communiqué. Grâce à ce partenariat, les clients d'Ecobank dans cette région en croissance rapide auront accès aux cartes de crédit et débit MasterCard ainsi qu'àux produits de cartes prépayées. Ce partenariat permettra également à MasterCard de mettre à profit l'incomparable empreinte panafricaine d'Ecobank et pourra ainsi fournir ses solutions de paiement électronique à une base de clientèle plus large.

«La fourniture de produits et services financiers pratiques, fiables et accessibles constitue le socle de la stratégie panafricaine d'Ecobank», a déclaré Patrick Akinwuntan, administrateur exécutif Groupe de Ecobank pour le Domestic Bank (banque des particuliers, PME-PMI et



gouvernements). «Nous reconnaissons également que les partenariats avec les principaux acteurs mondiaux tels que MasterCard sont la clé de l'accélération de la migration de nos clients vers une 'société qui se passerait de l'argent liquide' à travers toute l'Afrique».

Ecobank est à présent autorisée par MasterCard dans les 28 pays suivants: Burkina Faso, Bénin, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée (Conakry), Guinée-Bissau, Kenya, Libéria, Malawi, Mali, Niger, Nigeria, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Tanzanie, Togo,

Ouganda, Zambie et Zimbabwe. Selon les termes du protocole d'accord de 2011, MasterCard et Ecobank, exploreront ensemble les possibilités de développement d'opportunités dans les pays d'Afrique Centrale, de l'Est, de l'Ouest et Australe où Ecobank a une présence. En outre, le groupe bancaire deviendra un émetteur et acquéreur des produits de MasterCard dans plus de 1200 agences à travers l'Afrique, donnant l'accès aux clients d'Ecobank à plus de 35,9 millions de points d'acceptation - y compris 2,1 millions de guichets automatiques - dans plus de 210 pays et territoires dans le monde où les cartes MasterCard sont acceptées.

FOOTBALL/ COUPE DE LA LIGUE

S. Gakpé envoie Nantes en demi-finales

Le FC Nantes s'est qualifié pour les demi-finales de la Coupe de la Ligue en venant à bout de Nice à l'issue d'un match riche en buts (4-3). Menés à la pause avant de reprendre l'avantage à trois reprises, les Canaris ont fini par remporter une formidable course-poursuite grâce un but de l'attaquant togolais Serge Gakpé.

La Beaujoire a vibré. Nantes a pris sa revanche contre Nice, son bourreau il y a dix jours en Coupe de France, et n'est plus qu'à une marche du Stade de France (4-3). Mais que ce fut difficile. Il y a tout eu : du spectacle, des buts, du suspense, grâce (ou la faute, c'est selon) à deux équipes très fébriles en défense, qui se sont rendues coup pour coup. C'est finalement du côté du FCN que la chance a souri. C'était pourtant loin d'être gagné à la pause. Apathiques et peu inspirés dans le jeu, les joueurs de Michel Der Zakarian étaient logiquement menés au score suite à un coup franc de Digard (0-1, 17e).

Mais dans la foulée d'une fin de premier acte bien plus convaincante, ils ont offert un superbe spectacle à leur public. Le capitaine Djordjevic a montré la voie, lui qui n'avait plus marqué depuis le mois de novembre et qui quittera le club à l'issue de son contrat en juin. C'est lui qui a intelligemment détourné une frappe de Gakpé pour égaliser (48e, 1-1). Avant de donner l'avantage aux siens sur une merveille de passe décisive lobée de du même Gakpé (52e, 2-1).

Les 20 dernières minutes de la



rencontre allaient être incroyables en terme de suspense et d'intensité. Kolodziejczak, seul dans une défense larguée, remettait les deux équipes à égalité de la tête (72e, 2-2). Cinq minutes plus tard, Nantes repassait devant au tableau d'affichage, Vizcarrondo y allant à son tour de son coup de boule pour le troisième but nantais (77e, 3-2). La Beaujoire n'avait pas fini de trem-

bler : à peine entré en jeu, Cvitanich profitait d'une frappe relâchée par Riou pour surgir et relancer une fois encore les Aiglons, deux mois après son dernier but (85e, 3-3).

Et alors qu'on imaginait les 22 acteurs disputer une prolongation, Gakpé offrait la qualification aux Canaris, sur une frappe puissante à ras de terre des 25 mètres (4-3, 87e) ! Un scénario incroyable pour

une qualification au courage du FC Nantes, dix ans après sa dernière apparition dans le dernier carré de la Coupe de la Ligue. Une compétition qui représente le chemin le plus rapide vers la Coupe d'Europe pour des Canaris à une petite marche du Stade de France.

Nantes défit le PSG en demi-finales qui se jouent les 4 et 5 février prochain.

FOOTBALL/

FTF, le championnat démarre le 08 mars 2014

Le Bureau Exécutif de la Fédération Togolaise de Football a fixé au 08 mars 2014, la date du démarrage du championnat national de première division, saison 2013-2014.

Cette décision a été prise lors de sa réunion consacrée à l'organisation du championnat national de première et de deuxième division pour le compte de la saison 2013-2014.

La saison sera donc ouverte le 20 janvier 2014 avec le début des enregistrements et des formalités d'engagement des clubs de D1 et de D2 et débouchera le 08 mars sur la première journée de la D1.

Le Bureau Exécutif a en outre décidé ne plus organiser le championnat national de deuxième division, saison 2012-2013 comme il souhaitait après avoir étudié plusieurs pistes. "Nous avons montré toute notre volonté à organiser ce championnat mais force est de constater que nous ne sommes pas en mesure de rassembler les ressources nécessaires. En conséquence, nous avons décidé de nous attaquer à la nouvelle saison en faisant en sorte que la première et la deuxième division puissent démarrer dans un intervalle d'une semaine", a indiqué Gabriel Améyi, président de la FTF à l'issue de la réunion.

FOOTBALL/

CM 2014 : cinq arbitres africains seront au Brésil

La FIFA a dévoilé ce mercredi la liste des arbitres retenus pour la prochaine Coupe du monde 2014 au Brésil. 25 trios ont été sélectionnés au total et ils seront accompagnés de huit duos en soutien. Si les pointures mondiales comme Howard Webb ou Bjorn Kuipers y figurent, ils seront cinq officiels issus du continent africain.

Noumandiez Desire Doue (Côte d'Ivoire), Bakary Papa Gassama (Gambie) et Djamel Haimoudi (Algérie) sont les heureux élus qui seront à la tête des trois trios de titulaires pour le continent, alors que Daniel Frazer Bennett (Afrique du sud) et Alioum Neant (Cameroun) seront les deux arbitres des duos en soutien. Un choix pour le moins logique, puisque Neant et Haimoudi avaient été nommés pour le trophée de meilleur arbitre lors des Glo-CAF Awards, qui se sont déroulés le 9 janvier à Lagos, l'officiel algérien remportant le trophée.

Au total, 43 pays seront ainsi représentés au Mondial 2014. La FIFA indiquant que cette "sélection des officiels pour le Brésil s'est faite essentiellement sur la base de leur personnalité et de la qualité de leur compréhension du football en termes de lecture du jeu et de reconnaissance des approches tactiques des équipes dans chaque match."

Un message qui se veut clair et que vont devoir prendre en compte les nations qui n'ont vu aucun de leurs arbitres être sélectionnés, comme la France. "D'ici à la Coupe du monde, le groupe d'arbitres sélectionnés suivra trois séminaires : en février, en mars-avril et enfin dix jours avant le coup d'envoi de la Coupe du monde", précise l'instance dirigeante du ballon rond.

JEUX OLYMPIQUES

Le CIO attribue les droits de diffusion de 2014 et de 2016 pour l'Afrique sub-saharienne

Le Comité International Olympique (CIO) a attribué à Infront Sports & Media AG les droits de diffusion, pour l'Afrique subsaharienne*, des XXIIes Jeux Olympiques d'hiver en 2014 à Sotchi, Fédération de Russie, des Jeux de la XXXIe Olympiade en 2016 à Rio de Janeiro, Brésil, et des 2es Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été en 2014 à Nanjing, République populaire de Chine.

Infront a acquis les droits exclusifs pour les chaînes de télévision gratuites ainsi que les droits non exclusifs pour Internet et les plateformes mobiles.

Le président du CIO, Thomas Bach, a déclaré à cette occasion : "Cet accord témoigne de la fascination qu'exercent les Jeux Olympiques partout dans le monde. Notre objectif est d'atteindre tous les publics dans toutes les régions du globe et de leur offrir la meilleure programmation possible. Nous voulons non seulement accroître l'audience dans les sports où les athlètes africains se distinguent déjà, mais aussi renforcer l'attrait pour les sports olympiques qui gagnent en popularité sur le continent."

Richard Carión, le membre du

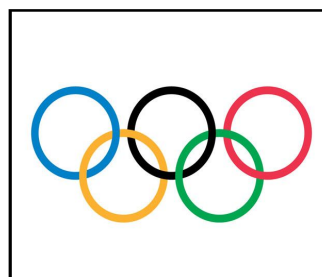
CIO qui a conduit les négociations, a pour sa part confié : "Maintenant qu'Infront a acquis les droits de diffusion, la société va les céder à des diffuseurs de la région afin d'offrir une excellente couverture des Jeux Olympiques aux passionnés de sport en Afrique subsaharienne. Ce partenariat conclu avec Infront, que viendra renforcer un plan éditorial adapté aux diffuseurs africains et à leur public, va nous permettre d'exploiter leur réseau qui s'étend sur tout le continent."

Et Stephan Herth, directeur exécutif en charge des sports d'été chez Infront Sports & Media, de renchérir : "Nous souhaiterions remercier le CIO pour la confiance qu'il a placée dans notre expérience en matière de diffusion et notre capacité à faire

découvrir à un public toujours plus large l'esprit et l'éventail de notre programmation olympique. Nous avons pour ambition d'encourager l'essor du sport en Afrique en proposant un produit de diffusion adapté et de continuer à promouvoir les Jeux Olympiques en tant qu'événement mondial. Nous nous réjouissons de diffuser, pour la première fois en 2014, les Jeux Olympiques d'hiver sur les écrans de télévision d'un aussi grand nombre de pays en Afrique."

Les pays concernés

1. Angola 2. Bénin 3. Botswana 4. Burkina Faso 5. Burundi 6. Cameroun 7. Cap-Vert 8. Comores 9. Congo, République démocratique 10. République du Congo 11. Côte d'Ivoire 12. Érythrée 13. Éthiopie 14. Gabon 15. Gambie 16. Ghana



17. Guinée 18. Guinée équatoriale 19. Guinée-Bissau 20. Kenya 21. Lesotho 22. Libéria 23. Madagascar 24. Malawi 25. Mali 26. Maurice 27. Mozambique 28. Namibie 29. Niger 30. Nigéria 31. Ouganda 32. République centrafricaine 33. Rwanda 34. São Tomé-et-Principe 35. Sénégal 36. Seychelles 37. Sierra Leone 38. Swaziland 39. Tanzanie 40. Tchad 41. Togo 42. Zambie 43. Zimbabwe.

Tottenham/Soldado parle de son entente avec Adebayor

Depuis qu'il joue avec le togolais Emmanuel Adebayor en pointe, Roberto Soldado savoure sa forme retrouvée. Meilleur buteur du club avec 10 réalisations, il se confie au site officiel de Tottenham.

"Je pense que mon association avec Adebayor est une très bonne chose. Il me rend la vie

beaucoup plus facile. Parce que je me sens en sécurité en sachant qu'il est autour de moi, que je peux compter sur lui et dans cette nouvelle dynamique cela fait du bien. Nous travaillons très bien ensemble et je pense qu'on envoie vraiment un message très clair aux défenses adverses. Je pense qu'ils ont très peur de nous

parce qu'on présente un nouveau visage", assure-t-il.

"Ce n'est pas vraiment quelque chose de nouveau. Je pense juste que cette dynamique qui implique d'avoir deux attaquants à l'avant signifie que nous pouvons nous déplacer beaucoup plus. Alors qu'avant, il y avait peut-être qu'un seul attaquant, les défenseurs

étaient fixés sur lui. Il n'y avait pas autant de liberté pour se déplacer, mais maintenant avec cette nouvelle liberté, nous pouvons créer des opportunités. Nous avons plus d'espace pour se déplacer et je suppose que ce qui s'est passé avec Southampton et aussi contre Stoke. Adebayor facilite beaucoup les choses".

moovradio
L'info du monde,
désormais en temps réel !
Composez 9150 sur votre mobile et accédez à toutes vos émissions favorites de la radio RFI sans aucune contrainte. (coût : 25 F/min)

no limit

rfi
Composez le 9150

Emissions	Indicatif
RFI Afrique en direct	Taper 1
Dernier journal en Haoussa	Taper 2
Dernier journal Afrique en Français	Taper 3
Dernier Journal Sport Afrique	Taper 4
Dernier Journal Sport Monde	Taper 5
La Chronique de Mamane	Taper 6
La Chronique Afrique Economie	Taper 7
L'invite Afrique matin	Taper 8

groupe etisalat

www.moov.tg
service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

Mariage et grossesses précoces

Des phénomènes qui compromettent l'avenir des jeunes filles

Etonam Sossou

L'Alliance pour la recherche et le renforcement des capacités (ARECA) vient d'attirer l'attention des pouvoirs publics togolais sur un grave problème : le mariage et les grossesses précoces. Au Togo, selon l'ARECA, 15% des femmes se marient à l'âge de 15 ans et 29,1% ont un enfant avant 18 ans. Reportage sur un phénomène si récurrent qu'il est devenu banal.

Si enfanter pendant l'adolescence constituait un sacrilège dans les sociétés traditionnelles, le fait va grandissant aujourd'hui, ceci au grand dam des familles qui doivent fournir des efforts supplémentaires pour subvenir aux besoins de la jeune mère et sa progéniture. «Allez et multipliez vous». Telle est l'une des premières recommandations assignées aux Hommes par le Créateur, selon la mythologie judéo-chrétienne. Une adresse qui connaît des interprétations mitigées dans les sociétés modernes. Un fait plus perceptible chez les adolescentes qui, à la suite d'une grossesse précoce, deviennent des filles-mères. C'est à la faveur d'une idylle éphémère et immature que ces dernières imposent à leurs parents souvent de modèles conditions des enfants «non désirés». Encore sous le couvert et sous la tutelle parentale, ces adolescentes-mamans sont pour la plupart incapables de fournir le gîte et le couvert à leurs progénitures. Le géniteur sans emploi et irresponsable dans la plupart des cas, prend la poudre d'escampette à l'annonce de la gestation. La cellule familiale devient dès lors le seul soutien de la jeune

mère qui, comme toutes les mamans, ne rêve que de préserver la vie de sa descendance.

Une situation complexe et difficile à gérer pour les parents qui, peinant déjà à donner un avenir radieux aux fruits de leurs propres œuvres par dessus le marché conjuguer des efforts pour ne pas léser le nouveau venu de la famille. Un innocent sans défense qui n'a pas demandé à naître, encore moins, dans de telles conditions.

«Ma fille Ingrid âgée de 16 ans vient de mettre au monde un beau petit garçon. Elle a suivi les traces de sa sœur aînée Andrea qui, elle aussi, a enfanté il y a deux ans à l'âge de 17 ans», raconte en pleurs Honorine, une grand-mère infortunée. La même source précise que «J'ai été sous le choc à l'annonce de la grossesse d'Ingrid. Dépassés et incapables de l'abandonner comme se fut le cas pour sa grande sœur, mon mari et moi avons stoppé la scolarité de ses deux cadets pour concentrer le peu de moyens que nous avons pour son accouchement, l'auteur de la grossesse étant introuvable». Comme dans des cas similaires, la grossesse de l'adolescente connaît de nombreuses difficultés. Des difficultés dues à son jeune âge.

Résultat, c'est par césarienne qu'Ingrid met au monde. Une situation qui oblige la mère de la jeune génitrice à s'investir dans une activité parallèle. «Actuellement j'ai utilisé mon fonds de commerce pour m'occuper de la layette et des frais de l'opération. Je suis contrainte de me battre comme une lionne pour faire vivre la famille». Une tâche rendue difficile par l'inactivité du père

de famille à la retraite. Comme l'avoue, la mort dans l'âme, Honorine, grand-mère malgré elle. En fait, au nom du droit à la vie, par convictions religieuses ou par amour pour leur descendance, les parents des jeunes mères s'impliquent dans la survie de l'enfant venu au monde «par accident». Une chance que ne connaissent pas toutes les adolescentes-mamans. Alice, une victime de ces passades de jeunesse raconte, «Mes parents m'ont jeté dehors quand je suis tombée enceinte de ma fille. Toute seule et abandonnée à moi-même ce sont les copines qui m'ont aidée jusqu'à l'accouchement». Heureusement, la jeune mère peu brandir sa fillette de 1 an.

Dépravation des mœurs

En fait, enfanter pour certaines est comme une démonstration de la capacité de procréer. Dans certaines sociétés, la maternité précoce est preuve de fécondité et un moyen de convaincre tout éventuel prétendant au mariage. Un avis relativisé par de nombreux observateurs. «Le fait que les adolescentes, deviennent de plus en plus des mamans est une fois encore la conséquence du mimétisme du mal-être social. Ne sachant plus quoi faire pour satisfaire leurs besoins elles sont contraintes de se livrer aux hommes pour trouver leurs moyens de subsistances», commente Léa Congo, communicatrice. David a une perception différente de ce phénomène. Cet étudiant pointe un doigt accusateur sur la démission de la femme-mère de son rôle social. «Nos mamans sont de nos jours



asservies par ce qu'elles appellent émancipation de la femme au point d'ignorer leurs devoirs d'éducatrice. Notamment l'éducation des enfants». Conséquence déduit-il, «C'est ainsi que, n'ayant reçu aucune éducation sexuelle à la base, et sous l'influence des médias, les jeunes filles se laissent aller». Pour Louise, coiffeuse, la responsabilité maternelle est plus grande dans ce phénomène. «Il n'y a plus de respect pour les valeurs. La société est dépravée et les mœurs aussi.» Plus explicite, elle précise que, «Les mamans, au lieu d'inculquer les bonnes valeurs aux enfants passent leurs temps à lutter pour la démocratisation du

pantalon. Conséquence, la jeune fille fait ce qu'elle veut sans pour autant évaluer les risques des actes posés».

Selon l'ARECA, les causes de la recrudescence du phénomène de fille-mères, est à chercher dans le désœuvrement des filles. Mais aussi, l'absence d'éducation de base, le manque de compétence de la jeune fille pour se vendre sur le marché du travail, la pauvreté, l'insuffisance d'éducation sexuelle, l'ignorance et le poids des traditions et coutumes dépassées.

Deux visages

A côté de ces jeunes filles qui deviennent des filles-mères à la suite

d'une grossesse précoce, il existe celles-là qui, de leur plein gré, opèrent délibérément le choix de le devenir. Ceci, pour de multiples raisons personnelles ou sociales. La catégorie la plus connue est celle des ambitieuses et qui, n'aspirent pas au mariage. Et, à cause de leurs ambitions préfèrent enfanter très tôt et consacrer le restant de leur vie à leur carrière professionnelle. Une autre frange, accouche à l'adolescence par peur de coiffer sainte Catherine, sans au préalable avoir une progéniture. Ce qui pour elles représente un risque. Car disent-elles ? Une maternité tardive (après 25ans) serait source de grossesses à risque.

Marché de l'emploi

Timide intégration des personnes handicapées

L'intégration des personnes handicapées dans le circuit de production est un problème majeur indispensable au développement. Malgré les efforts déployés par le gouvernement pour les intégrer dans la fonction publique, ces handicapés diplômés qui constituent les couches les plus

vulnérables de notre société, sont victimes d'un rejet social sur le marché de l'emploi, écrasés par tant de préjugés sociaux.

Etre handicapé diplômé, n'est ni un défaut, ni une incapacité, ni une honte, mais une raison d'avoir plus de courage. En effet, beaucoup d'entre eux souffrent du chômage

à long terme. Les sourds-et muets sont les plus touchés de cette opacité sur le marché de l'emploi. Une autre difficulté à laquelle ces handicapés sont confrontés, est le refus catégorique de certaines structures d'accepter leurs dossiers. «Je suis à ma 5^{ème} année de chômage, malgré le fait que j'ai toujours déposé mon dossier dans plusieurs structures de la place. Je commence à me demander à quoi à servi toute ma carrière scolaire pleine de succès et d'espérances», s'indignait un jeune handicapé en quête d'emploi.

Les personnes handicapées diplômées pensent qu'elles méritent d'être intégrées massivement dans l'administration, même à des postes de contractuel. Cela leur permettra d'intégrer la fonction publique par la suite. Ainsi, elles auront un meilleur avenir pouvant les aider à participer au développement. A défaut de cette théorie et d'autres perspectives analogues, ces handicapés resteront toujours les personnes les plus démunies.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSONDirecteur de la Rédaction
Jean AFOLABIRédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDAService photographie
Roland OGOUNDEDessin-Caricature
LAWSON LatéGraphisme
BOGLA G.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1199
DE LOTO BENZ DU 08 Janvier 2013

Nous sommes le mercredi 15 Janvier 2014 et le tirage de Loto Benz auquel nous prenons part porte le N°1200.

Lors du dernier tirage de Loto Benz des gagnants de gros lots ont été enregistrés à DAPAONG, ATAKPAME, BADOU, ADETA, KPALIME et LOME.

A ATAKPAME et ADETA, ce sont des lots de 500.000F CFA qui ont été gagnés par des parieurs qui ont tenté leur chance sur les points de vente 2052, 4102 et 20023.

Les villes de DAPAONG, de BADOU et de KPALIME se sont démarquées par trois lots de 500.000F CFA, deux gros lots de 1.000.000F CFA, un gros lot de 1.125.000F CFA, un gros lot de 1.500.000F CFA, un gros lot de 1.750.000F CFA, un gros lot de 2.500.000F CFA, et un super gros lot de 5.000.000F CFA ont été enregistrés respectivement auprès de opérateurs 2138, 4016, 4029, 10101, 40021, 2125, 2126, 4067, 2124 et 40026.

De nombreux parieurs basés à LOME ont eu le bonheur de remporter des gros lots mercredi dernier. En effet, un lot de 500.000F CFA, cinq lots de 750.000F CFA, un lot de 875.000F CFA, un gros lot de 1.250.000F CFA et un gros lot de 1.500.000F CFA, ont été recensé auprès des opérateurs 6931, 6854, 7021, 7106, 9010, 50230, 5820 et 7122.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS ! BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1200 de LOTO BENZ du mercredi 15 janvier 2014

Numéro de base

78	05	58	67	44
----	----	----	----	----